

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 666

présenté par

M. Monnet, M. Dharréville, M. Peu, Mme Faucillon, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Nadeau, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 17**

À l'alinéa 2, après le mot :

« avis »,

insérer le mot :

« favorable ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à mieux associer les conseils municipaux, les EPCI, les Chambres de commerce et d'industrie, les Chambres des métiers et de l'artisanat ainsi que les organisations syndicales et patronales dans le processus de dérogation au repos dominical.